



LE CREDO DU CULTIVATEUR

(Spécialement écrit pour le Bulletin de la Ferme)

Nous sommes à une époque où chacun tient à exprimer ses propres convictions. C'est un besoin impérieux auquel ne saurait résister qui-conque a profondément ancré dans son cœur l'amour de l'art qu'il exerce.

Aux premiers temps de christianisme, l'Église avait son Credo. Depuis on a vu des nations grandir sous l'Égide de mêmes croyances; et, si, aujourd'hui, la patrie française et ce qu'elle est, malgré ses avilissements passés, c'est qu'il est toujours resté une élite d'hommes supérieurs, qui, au plus intime de leur âme avait cette conviction de T. Botrel :

« Moi, je crois en la France,
« Comme je crois en Dieu.

Puisqu'il est un même culte rendu à la religion et à la patrie, puisque c'est encore par les croyances les plus inébranlables aux destinées providentielles de notre nation, que nous, canadiens, vivons et progressons, il est à se demander pourquoi l'agriculture qui est le soutien et la cause première de la patrie, n'arborerait pas l'étendard de ses croyances que l'on appelât son Credo ?

Il est heureux de constater que l'importance de l'agriculture se fasse, de plus en plus sentir. Plusieurs de nos compatriotes enlèvent de leurs souliers la poussière des villes pour venir goûter les parfums des champs, venir vivre tranquille dans nos campagnes.

La propagande qui se fait, et le mouvement d'exécution qui s'opère manifeste plus que jamais qu'il faut avoir foi en la richesse et à la fécondité du sol.

Canadiens ! nous sommes nés dans les champs, nous sommes fils de la brise, nos premières amours ont été pour les fleurs de nos vallées et les oiseaux de nos grands arbres. Amis, croyons sans cesse, à la beauté, à la douceur et à la grandeur des champs. Ayons toujours mêmes croyances, et nous aurons mêmes amours ; ne désertons jamais la patrie pour chercher un lointain exil, sachons qu'il y a place pour nous dans nos vastes plaines, et mettons en tête de notre Credo ces vers de P. Lemay :

« Pourquoi fuyez-vous notre belle patrie,
Jeunes gens aux bras vigoureux ?
N'a-t-elle plus besoin de votre industrie
Ni de votre sang généreux ?
Est-ce ainsi que fuyaient, en d'autres temps,
[nos pères]
Qui virent tant de jours mauvais
D'un rivage étranger les gloires mensongères
Ne les séduisèrent jamais. »

De grâce, ne cherchons pas un exil volontaire, croyons en la grandeur et à la prospérité de notre

sol, et si telle est toujours notre croyance, jamais nous n'aurons à nous adresser les mots du vieux poète :

« Il me fallait encore entendre l'harmonie
Des nids que berce le rameau,
Il me fallait entendre encor la voix bénie
Des vieux clochers de mon hameau. »

Ne nous donnons pas nous-mêmes l'occasion de pleurer les jours perdus.

Cultivateurs, croyons en la noblesse l'origine de l'agriculture ! Créée par Dieu, l'agriculture s'ennoblit dans la suite de traits nombreux tirés des Livres Saints.

Croyons en la noblesse de l'agriculture, croyons en sa haute origine, en sa grandeur ; croyons à la richesse et à la fécondité de la terre ; croyons en la nécessité de l'agriculture qui est le soutien et le principe premier des nations ; et, comme épilogue à notre Credo, lisons tous les vers de l'auteur des « Épis » :

« Aimez, ô Canadiens ! le sol qui vous vit naître
Et qu'il ne soit jamais qu'à vous
Sur les bords étrangers chacun est votre maître
Demeurez libres parmi nous.

Aimez votre village et les temples champêtres,
Où Dieu vous parla tant de fois

Aimez le cimetière où dorment les ancêtres,
Sous l'humble Égide de la Croix. »

J.-W. PAQUETTE.

PLAN DE DRAINAGE

(Spécialement écrit pour le Bulletin de la Ferme)

OFFERTS GRATUITEMENT AUX CULTIVATEURS

Les cultivateurs de la province de Québec jouissent d'un avantage que leur envient, avec raison, ceux des autres provinces. Le Ministre de l'Agriculture met à leurs disposition des experts, élèves gradués de nos écoles d'Agriculture, entraînés spécialement pour préparer des plans de drainage.

Ces plans sont faits d'après les méthodes les plus perfectionnées de France, d'Angleterre et de Belgique. Elles ont été modifiées après plusieurs années d'essais aux États-Unis et dans la province d'Ontario, pour convenir parfaitement à notre climat et à nos terres. Ils donnent, avec la plus grande précision, l'endroit des drains, la direction, la pente et la profondeur qu'il faut donner à chacun pour qu'il tire le plus d'eau possible du sol qui l'entoure, ainsi que le nombre et la dimension des tuiles qu'il faut pour chaque drain principal, collecteur ou latéral. Le nombre de ces tuiles est indiqué sur le côté droit du plan, de sorte que le cultivateur connaît en le consultant, la quantité de tuiles de chaque dimension qu'il doit acheter pour drainer tout le terrain compris dans le plan.

Chaque plan est accompagné d'un estimé approximatif du coût des travaux, donnant la somme totale qu'il faudra dépenser et le prix de revient par acre drainé. En retour de ce plan dont la préparation demande beaucoup de soins, de patience et de travail, le cultivateur n'a qu'à pensionner convenablement l'expert, à lui fournir l'assistance nécessaire, qui se résume à deux aides pour mesurer et un aide pour prendre le niveau. Le reste de l'ouvrage est fait par l'expert qui localise chaque drain sur le plan, lui donne la pente nécessaire et explique au propriétaire comment exécuter les travaux. Il envoie ensuite ce plan au bureau chef où il est examiné avec soin, copié au propre puis retourné au propriétaire avec tous les renseignements nécessaires sur la compréhension du plan et l'adresse des marchands de tuiles.

Le cultivateur qui fait préparer un plan semblable ne s'engage pas du tout à exécuter les travaux immédiatement. Il peut en faire une partie d'abord puis le compléter dans une ou plusieurs années. De sorte que les dépenses qu'il nécessite se trouvent réparties en une période assez longue pour qu'il ne soit pas obligé de déboursier une grosse somme.

Nous disions, dans un article précédent, que le drainage constitue le placement le plus avantageux et le plus sûr qu'il soit possible de faire. Tout cultivateur dont la terre souffre d'humidité devrait donc employer le surplus qu'il fait chaque année à la drainer. Il agirait ainsi en homme pratique puisqu'il s'assurait un revenu annuel, permanent, d'au moins 30% sur le capital investi en même temps qu'il enrichirait sa terre de ce capital qui ne s'éteindra jamais.

Quant à la nécessité de faire préparer un tel plan de drainage, elle est basée sur l'expérience acquise depuis plusieurs années. Nous avons en maints endroits à remplacer de vieux drains qui s'étaient bouchés complètement, ou parce qu'ils étaient posés trop près de la surface du sol, ou encore parce que la pente n'était pas assez forte ni assez régulière, ou enfin parce que les joints étaient mal faits et la dimension de la tuile trop petite. Il y a certains terrains élevés où il est facile de donner une pente suffisante, sans prendre le niveau, mais alors on ne sait pas toujours à quelle distance poser les drains ni comment les relier les uns aux autres pour limiter autant que possible les débouchés.

Ces complications ne peuvent pas être à la portée du premier venu et il faut avoir étudié la chose à fond pour pouvoir préparer un plan dont l'exécution donnera un résultat garanti. C'est là le but que nous poursuivons. Les plans que nous avons préparés jusqu'à présent ont donné pleine et entière satisfaction. Lorsqu'on découvre une défectuosité quelque part la faute n'est pas dans la préparation du plan mais plutôt dans la manière dont on l'a exécuté.

Nous engageons donc tous les cultivateurs, dont les terres souffrent d'un excès d'humidité et qui ont l'intention de les drainer, de faire leur demande le plus tôt possible au Ministère de l'Agriculture afin que nous puissions leur envoyer un expert assez tôt pour leur permettre de commencer leurs travaux cet automne. A ceux qui doutent encore de la nécessité et des avantages du drainage nous conseillons de demander au ministre d'Agriculture de Québec la circulaire No 8 qui les renseignera amplement. Nous serons toujours heureux